



Procès-verbal du Conseil d'Administration 9 juillet 2022 en visio-conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula, BOUSSUGE Martine, BRECHET Sophie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, DAVIET Jean Michel, DEFOUR Jean-Pierre, DORNE Emilien, DOURY Frédéric, GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, LANDY Pascale, LEVARLET Christian, MOREAU Florian, PERRIN Patrice, RIPERT Alain, ROUX Nathalie, SCHUTTERS Thierry, SINGLA Patrick,

Absente : MOREL Carine

Invités : CADEI Franck

Excusés : COLOMBANI Frédéric, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, EYMARD Christian, JACQUET Pascal, LEFOULON Geneviève, MESONNIER Gilles, PEAN Patrick, RONDEAU Solène, STOFFER Françoise, UROZ Frédéric, REY Amandine, RENAUD Christine

La réunion est ouverte sous la présidence d'Alain RIPERT à 10h10

Préambule

L'Assemblée Générale du 18 juin n'a pas permis d'entériner les tarifs et donc le budget prévisionnel.

Rappel :

- Lors de l'AG des échanges ont eu lieu demandant une étude des adhésions ligue au niveau des licences dirigeantes
- Valérie Corduri-Daviet a proposé la mise en place d'un groupe de travail intégrant des clubs afin d'évaluer différents scénarii
- Alain Ripert a proposé qu'à la suite des travaux visant à baisser cette adhésion, soit prévue une rétrocession avant le 31/12/2022

Tarifs & Budgets

Malgré ces propositions les clubs ont refusé la résolution concernant les tarifs.

Un Bureau Directeur exceptionnel s'est réuni au cours duquel une proposition a été faite et acceptée prenant en compte les points suivants :

- Baisse de l'adhésion ligue / licence dirigeante de 8 €
- Baisse de certaines dépenses (en jouant sur des actions qui ne seront pas effectuées ou à moindre échelle)

Les différents éléments ont été envoyés à tous les membres du CA pour étude.

Patrick Singla fait remarquer que sur la ligne budget PPF/Site d'accession, une dépense de 15 000 € n'apparaît plus : prévisionnel de reversement aux comités. Cette somme était affichée lors de l'AG et serait versée aux comités si le montant de la subvention était obtenu.

Valérie Corduri-Daviet précise qu'il s'agirait peut-être plus d'un report de 2021, les sommes n'ayant pas toutes été versées, et pour 2022, cela n'a pas été étudié.

Un point sera fait avec Françoise STOFFER lors de son retour de congés (après le 14 juillet).

Le sujet de la répartition de cette subvention éventuelle sera revu sur un autre temps.

Jean-Pierre Defour fait remarquer que la proposition, même si lors de l'assemblée générale, il l'avait demandé pour la saison suivante, lui semble incomplète

Plusieurs personnes du Conseil d'Administration ont pu échanger de manière informelle avec les clubs et les retours varient sur le déroulé de cette partie de l'AG :

- Prix de l'adhésion de la licence dirigeante
- Reprise du déficit prévisionnel sur le fonds associatif : quid des dépenses, sur quels projets (plus de précision sur les budgets des projets) ?
- Présentation à améliorer
- Certains auraient souhaité après le refus du matin, refaire un vote l'après-midi, ce qui n'était pas possible à la minute
- Certains clubs n'ont pas mesuré les conséquences d'avoir refusé la résolution des tarifs et ont pris conscience d'une révision des projets à mettre en place suite à cette situation
- Des clubs sont prêts à s'investir sur ce groupe de travail
- Certains demandent une étude sur les différents types de licence dirigeant, comme cela avait été envisagé par la FFHB, mais sans que cela n'aboutisse.

Valérie Corduri-Daviet précise qu'un effort est fait sur cette année : un groupe de travail va se monter afin de faire des propositions aussi bien au niveau de la ligue que de la FFHB.

Il est rappelé que les clubs se sont essentiellement exprimés, suite à l'intervention de Jean-Pierre Defour, sur l'adhésion ligue / dirigeant, mais en aucune manière sur la partie budgétaire (hormis sur le volet déficitaire), ce que tout le monde déplore.

Thierry Schutters précise qu'il n'a pas revu son budget, ni préparé un document explicatif car aucune demande émanant des clubs n'a été émise ; d'autre part, la ligue a proposé un travail sur ce volet sur tout le territoire et en corrélation avec les comités et clubs. Chaque club arrive à répartir le coût de ses dirigeants sur l'ensemble des adhérents. Le manque de retour des clubs ne permet pas de travailler sur une révision du budget de la commission.

Alain Ripert précise qu'effectivement nous avons fait un effort et qu'il reste, sans doute, encore à en faire par le biais d'un groupe de travail, mais aussi, il faut lancer la demande auprès de la FFHB afin de faire bouger cette ligne. Ce point n'est pas spécifique à notre territoire et le sujet devra être abordé lors du colloque du 2/3 octobre 2022 (colloque nationale des territoires).

Eric Courtois demande :

- Si, lors de l'AG de Pau, les personnes présentes ont évoqué ce point, notamment par le biais des présidents de comité ?

- que recherche-t-on avec cette baisse : avoir plus de dirigeants, garder nos dirigeants, ? Nous devons nous poser ce type de question avant de prendre des décisions. Comment « compenser » cette baisse ?

Hervé Kerneis précise qu'une baisse ou une gratuité de licences ne fait pas venir plus de personnes : cela est constaté par tous. La difficulté vient davantage du fait d'avoir des bénévoles qui souhaitent s'investir.

Christian Levarlet précise que nous n'avons probablement pas assez insisté sur le fait que les tarifs ligue n'avaient pas évolué, mais aussi que lors de l'AG fédérale les comités étaient présents et que ce ne sont pas à eux d'amener ce genre d'échanges mais bien aux clubs, sauf s'ils sont les représentants des clubs, ce qui n'est pas affiché clairement. Pour avoir échangé avec des clubs, ces derniers lui ont fait remonter qu'ils s'étaient retrouvés dans une situation qu'ils n'avaient pas réellement choisie.

Le tarif est soumis pour validation (baisse de 8 € de l'adhésion ligue) :

- contre : 1 personne
- abstention : 2 personnes
- pour : 18 personnes

Le tarif est adopté.

Fusion St Pierre et Chamoux (CD 73)

Ces deux clubs travaillent ensemble depuis plusieurs années : Paula Barata et Valérie Corduri-Daviet les ont rencontrés en 2017, où l'idée d'une fusion émergeait déjà.

Ils sont passés par une étape de travail en commun par le biais de conventions (sur tous les collectifs) afin d'évaluer la situation. Il s'agit d'un peu plus de 200 licenciés.

Tous les documents nécessaires ont été fournis.

A ce jour, la gestion des conventions devient complexe à la vue du nombre de licenciés et la fusion est la meilleure solution.

Ces clubs sont en zone rurale : à ce jour avec les conventions mises en place, les licenciés ne savent plus à quelle structure ils appartiennent. Il n'y a pas de salle pour pratiquer sur le canton de Chamoux.

Un accompagnement lors de la fusion sera nécessaire, notamment sur la partie emploi.

Une simplification du nom du club est en cours pour l'affiliation.

La fusion est mise au vote et adoptée par tous (21 voix).

Prochaine Réunion

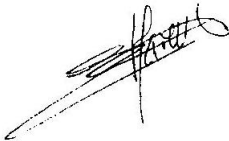
Un CA est prévu pour le 17/09/2022, en présentiel. Cette réunion permettra de lancer les temps de travaux sur l'adhésion dirigeante et de pouvoir présenter un dossier lors du colloque du 2/3 octobre. Les premières personnes sur ce groupe de travail, piloté par Valérie Corduri-Daviet, pourraient être : Françoise Stoffer (trésorerie), Stéphanie Aurambout ou Sophie Bréchet (service aux clubs), entre autres.

Se portent volontaires au sein du CA : Paula Barata, Frédéric Doury, Hervé Kerneis, Martine Boussuge, Eric Courtois, Eliane Harent.

Un appel aux clubs sera effectué.

La séance est levée à 11h00.

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

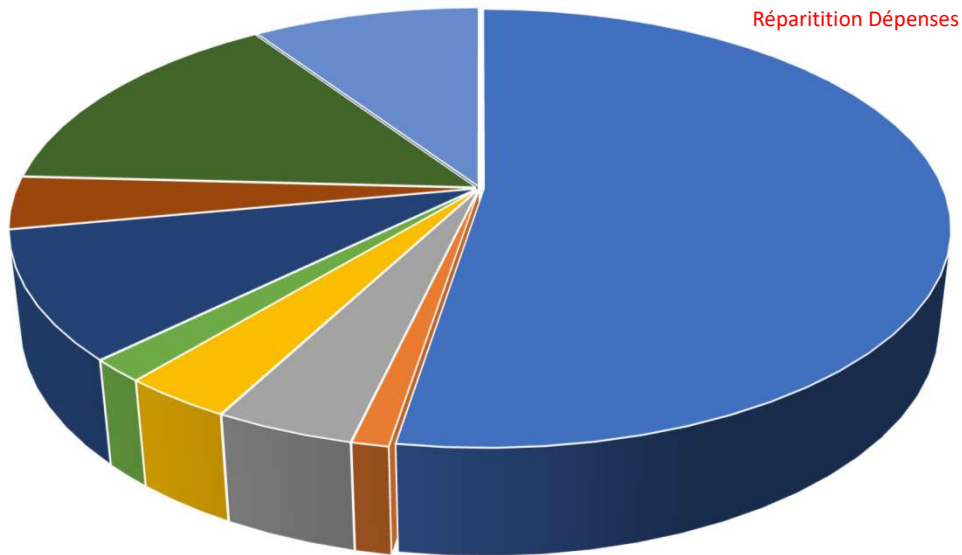




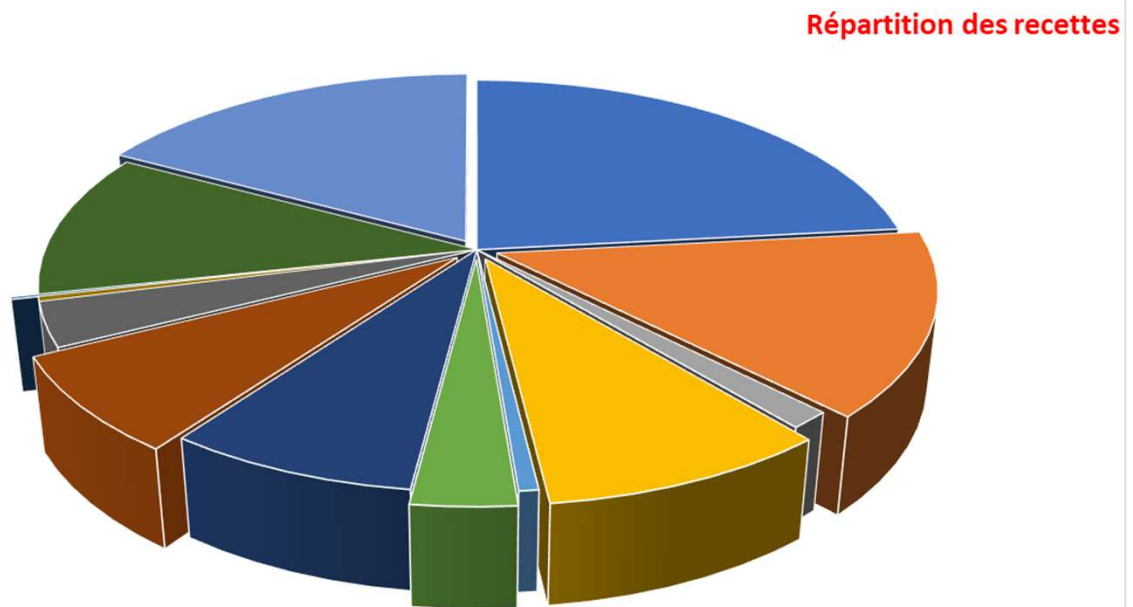
TARIFS & BUDGET PREVISIONNEL 2022

	RECETTES		DEPENSES		SOLDE 2022
	DETAILS	TOTAL	DETAILS		
Services aux familles		267 150		255 918	11 232
Stage Passy 3 semaines 120 enfants par semaine	201 150				
Salaires et charges sociales Passy			34 265		
Cout fonctionnement			157 868		
Stage Chamousset 2 semaines 50 enfants par semaine	66 000				
Salaires et charges sociales Chamousset			14 134		
Cout fonctionnement Chamousset			49 651		
Partenariat	0				
Communication évènements		108 780		244 360	-135 580
salaires et charges sociales			108 134		
interpole féminin	93 780		88 538		
interpole masculin					
support de communication			12 062		
Partenariat	0		0		
Tournoi Beach	15 000		35 626		
Commission finances				111 528	-111 528
salaires et charges sociales			110 236		
Autres charges			1 292		
Commission statut et reglement				12 397	-12 397
salaires et charges sociales			10 545		
Autres charges			1 852		
Commission médicale				5 307	-5 307
salaires et charges sociales			5 307		
Achat défibrillateurs			0		
Cout de fonctionnement			0		
Commission ITFE		420 000		366 230	53 770
salaires et charges sociales			248 352		
Mise à disposition personnel auprès de la FFHB					
Recettes formation	420 000				
Autres charges			13 564		
Subvention FFHB (insertion des jeunes par apprentissage)			0		
Subvention FFHB apprentis (Titre IV)			0		
Subvention ANS	0				
Subvention région	0				
MAD (Sous traitance RH)			104 314		
Commissions PPF		266 818		551 069	-284 251
Salaires et charges sociales			183 057		
Réunion thématiques ETR			18 067		
PPF garçons			143 710		
PPF filles			174 000		
PPF Beach			17 235		
PPF arbitrage	0		0		
PPF Arbitrage subvention FFHB CTI	0				
Mise à disposition personnel FFHB	20 514				
Famille	21 750				
subvention ANS F et M	44 554				
Subvention ANS accession	33 500		15 000		
Subvention DRD/JSCS masculin					
subvention région féminin fonct	65 000				
subvention région masculin fonct	58 000				
subvention FFHB féminin					
subvention FFHB masculin					
subvention emploi sportif haut niveau (FFHB + ANS)	0				
subvention investissement région	3 500				
subvention région tournoi 4 moteurs	4 000				
Subv région contrat objectif	16 000				
Commission Réclamations & Litiges				500	-500
Salaires et charges sociales			500		
CTI		189 699		60 000	129 699
CTI Part fixe	113 819		60 000		
CTI Part variable	75 880				
TOTAUX		3 284 982		3 284 982	
Resultat					0

TARIFS & BUDGET PREVISIONNEL 2022



- Redevances
- Commission arbitres
- Commission administrative
- COC sportive Compétition
- Commission discipline
- Services pole social
- Services aux familles
- Communication évènements
- Commission finances
- Commission statut et reglement
- Commission médicale
- Commission ITFE
- Commissions PPF
- Commission Réclamations & Litiges



- Redevances
- Commission arbitres
- Commission administrative
- COC sportive Compétition
- Commission discipline
- Services pole social
- Services aux familles
- Communication évènements
- Commission finances
- Commission statut et reglement
- Commission médicale
- Commission ITFE
- Commissions PPF
- Commission Réclamations & Litiges